



Communiqué de Presse

Nantes, le 23 novembre 2022 à 17h45

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, LNA Santé a confié à un prestataire de services d'investissement (PSI) un mandat portant sur l'acquisition, de façon indépendante, conformément à la réglementation en vigueur, d'une quantité maximum de 250 000 actions en vue de leur annulation, sur une période débutant le 23 novembre 2022 et pouvant s'étendre jusqu'au 30 juin 2023.

Le descriptif du programme de rachat d'actions, tel qu'autorisé par l'Assemblée générale du 22 juin 2022 au titre de la 23ème résolution, peut être consulté sur le site internet de LNA Santé ([www.lna-sante.com](http://www.lna-sante.com)).

***A propos de LNA Santé*** : Fort de 30 ans d'expérience, LNA Santé s'implique au cœur des territoires de santé pour améliorer la qualité de vie des personnes temporairement ou durablement fragilisées dans un environnement accueillant et bienveillant, adapté à chacun et à tout âge.

L'action LNA Santé est cotée sur le compartiment B d'Eurolist by Euronext Paris.

Code ISIN : FR0004170017

### Contacts :



Damien Billard  
DG Délégué aux Finances  
+33 (0)2 40 16 17 92  
[contact@lna-sante.com](mailto:contact@lna-sante.com)



### Communication financière

J. Gacoin / V. Boivin  
+33 (0)1 75 77 54 65  
[lnasante@aelium.fr](mailto:lnasante@aelium.fr)

**Ligne Actionnaires (mardi et jeudi de 14h à 16h) : 0 811 04 59 21**